

billet du directeur

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

**Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,**

Cette année est marquée par le 20^{ème} anniversaire de l'ouverture de l'Unité de formation professionnelle du Ceras. Plusieurs activités se sont déjà déroulées notamment un voyage d'études et une rencontre avec les anciens élèves et collaborateurs. De plus un comité d'organisation planche sur une journée de réflexion et de travail afin de marquer cet évènement.

Comme annoncé lors de notre dernier rapport, l'État a renoncé au droit de regard qu'il exerçait sur notre structure par l'intermédiaire du Service des établissements spécialisés du canton de Neuchâtel. Cette décision a modifié la structure et l'organisation de notre Fondation, avec deux institutions autonomes (Unité de formation professionnelle du Ceras et École spécialisée du Ceras). Ce changement n'a guère bouleversé le fonctionnement de l'UF et le concept est pour l'instant totalement préservé. Le lien avec l'École spécialisée du Ceras est maintenu et il a pu être ajusté afin de faciliter l'orientation professionnelle des élèves. Le bilan de la collaboration entre nos deux institutions est très positif.

Les nouvelles stratégies de l'Assurance Invalidité vont certainement peser plus lourdement à l'avenir. Le transfert organisé par l'OFAS, d'un certain nombre de tâches vers les Offices AI cantonaux (notamment la négociation des conventions tarifaires) bouleversera certainement les institutions ayant pour mandat la prise en charge des personnes en difficultés d'apprentissage et au bénéfice de mesures de formation professionnelle. Nous ressentons déjà fortement une certaine pression des OAI afin de, si possible, raccourcir les mesures de formation et le suivi des jeunes de la part des conseillers AI s'avère de plus en plus rigoureux et déterminé (ce suivi est très apprécié et peut permettre un meilleur accompagnement des projets).

L'objectif avoué de l'Assurance Invalidité étant: moins de rentes, moins de coût et le maintien des prestations. L'UF tente d'être présente dans les instances de décisions (commissions romandes et nationales d'Inso, afin de mettre en évidence les besoins des personnes en difficultés et de défendre les outils nécessaires à notre travail. Il est primordial de rappeler sans cesse que notre mission est d'accompagner des personnes en difficultés d'apprentissage afin de les insérer dans le circuit ordinaire. Le parcours de ces personnes n'est jamais ordinaire. Il nécessite, du temps, une certaine compréhension avec parfois des résultats plus évidents sur le plan humain et social que sur les plans économiques.

Les défis actuels liés notamment à la cantonalisation de la formation scolaire spéciale, aux dispositions de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée et aux instruments y relatifs, au déplacement des références conceptuelles de la notion de handicap (passage des critères médicaux AI à une procédure d'évaluation standardisée mobilisant une lecture plus systémique), imposeront à notre institution un champ traversé par des tensions multiples. Dans cette mouvance, notre école spécialisée pourrait à la fois bâtir sur l'expertise acquise au fil de ses 4 décennies de vie et s'ouvrir à de nouvelles perspectives.

L'avenir dure longtemps, dit-on. Cette maxime renvoie à la notion du futur comme une construction lente, patiente et exigeante. Cette entreprise ne saurait être abordée par le prisme déformant de la sclérose et de la nostalgie s'illusionnant d'un fixisme logeant l'idéal dans un passé qui ne correspond en réalité qu'à une construction biaisée par les représentations propres des acteurs.

On répète souvent qu'il n'y a qu'une seule constance: le changement. Cette formule si elle ne fait que rendre compte d'un constat qui s'appuie sur une analyse historique objective a tout son intérêt. Elle peut en revanche présenter des risques si elle appréhende le changement comme une catégorie qui se suffit à elle-même et si elle n'interroge pas le sens de ce dernier. Le changement doit en effet servir une finalité, charger de pertinence les structures. Dans notre appréciation, la constance doit être celle-ci: mieux répondre aux besoins des élèves, notamment les plus faibles, en vue de les rendre acteurs de leur propre vie.

Munie de cette conviction, notre école spécialisée a montré à plusieurs reprises et dans différents canaux (Groupes de travail, commissions consultatives, etc.) son ouverture à la collaboration avec les différentes instances qui seront amenées à plancher sur les nouvelles bases cantonales de l'enseignement spécialisé. Le rattachement au DECS de trois écoles spécialisées (Centre pédagogique de Malvilliers, secteur « enfance et adolescence » des Perce-Neige et l'École spécialisée du Ceras) consacre ces dernières comme partie intégrante du système de formation. Dès lors, l'élaboration des nouvelles assises de la pédagogie spécialisée doit être une construction collective de l'ensemble des acteurs de l'enseignement (écoles spécialisées et école ordinaire, notamment). Le rapport remis par le GT-ECOSP (Groupe de travail des écoles spécialisées) au chef du DECS insiste sur ce principe. Nous espérons qu'il donnera une suite opérationnelle décloisonnant les chantiers HarmoS et le concordat sur la pédagogie spécialisée.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à la version intégrale de notre rapport publié sur www.ceras.ch.

Je ne saurais terminer ce billet sans remercier mes collègues de l'équipe de direction, l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, les membres du Conseil de fondation et du Comité exécutif, les autorités cantonales ainsi que toutes les personnes qui contribuent, à un titre ou à un autre, à la bonne marche de notre institution.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2009
Saïd Khamlichi

De plus, tous ces changements ne faciliteront pas nécessairement le fonctionnement des petites structures. En effet ces dernières ont peu de marge de manœuvre et pourraient peiner à répondre rapidement et concrètement aux exigences ou aux demandes des OAI cantonaux.

Cette période est aussi marquée par une conjoncture très défavorable et une montée très importante dans notre région du chômage. Les personnes premièrement touchées sont les jeunes, les personnes de plus de cinquante ans et les personnes en difficultés d'apprentissage ou ayant un profil plus fragile ou encore, sans formation. Nous observons aussi que les entreprises ont pris l'option de ne pas se séparer de leurs collaborateurs en tentant d'utiliser au maximum le chômage partiel. De plus, nous avons le sentiment que la volonté des chefs d'entreprise est de maintenir, voire développer la formation professionnelle. Ainsi, nous pouvons observer avec satisfaction que les diverses antennes sont parvenues à trouver plus de 25 places d'apprentissage (un seul élève n'a pas trouvé de place). La basse conjoncture entraîne son lot de soucis mais permet aussi des contacts différents par le fait que la pression sur la production est un peu moindre et que le temps à disposition pour former est plus grand.

L'application de la 5ème révision de l'AI autorise une intervention plus rapide dans les entreprises. Ainsi l'aide apportée peut favoriser le maintien des employés en difficultés. Les mesures visant à soutenir les travailleurs et les entreprises peuvent permettre d'éviter certains licenciements, à condition qu'elles soient prises au bon moment et, qu'elles ciblent bien les entreprises viables et les travailleurs vulnérables. Nous sommes persuadés que les personnes plus fragiles ainsi que leurs familles doivent avoir accès à des filets de sécurité qui les protègent efficacement contre le risque de pauvreté et les maintiennent dans le monde du travail.

Comme à son habitude depuis son ouverture, l'UF a bouillonné tant les projets pour les élèves ont foisonnés et ont permis de mettre en place une multitude d'apprentissages. De plus, les demandes d'admission ont été nombreuses. L'effectif est passé à plus de septante élèves avec le constat que nous n'avons pas pu répondre à toutes les sollicitations.

degré 7-8-9: 39 élèves, 48.75%

Lors de notre précédent rapport, nous avions soulevé la question quant à l'opportunité d'ouvrir une quatrième antenne afin de réguler et gérer au mieux les multiples demandes d'admission. Une commission de travail a été mise sur pied et a pris acte de la nécessité de trouver des solutions suite à la forte demande des OAI.

La preuve du besoin ayant été établie, elle est entrée en matière pour l'ouverture d'une nouvelle antenne dans le Jura bernois.

Cette réalisation permet, d'une part, de maintenir une prise en charge adéquate afin de poursuivre les stratégies mises en place pour des élèves en difficultés d'apprentissage (travail en réseau et de proximité) et, d'autre part, elle répond aux besoins des élèves francophones du canton de Berne. Le Conseil de fondation a appuyé à l'unanimité la mise en place de la structure proposée. Ce projet s'est réalisé et en août dernier, quatre élèves sont accompagnés par une nouvelle équipe et dès le mois de novembre trois élèves jurassiens bernois actuellement dans les autres antennes rejoindront la structure de Tavannes. L'antenne de Tavannes se situe à la route de Tramelan 11. Des locaux spacieux ont pu être adaptés et aménagés. Une équipe a pu être engagée et est complet depuis le 1er octobre.

Je remercie les membres de la commission qui ont œuvré avec pertinence et efficacité ainsi que le Conseil de Fondation et qui ont permis une mise en place extrêmement rapide. Nous remercions aussi la paroisse protestante qui nous a mis transitoirement à disposition des locaux dans la maison de paroisse de Tavannes. L'inauguration de ces nouveaux locaux sera organisée dans le courant de l'été prochain.

Toujours en lien avec la forte capacité, nous avons décidé d'aménager des nouveaux locaux pour l'antenne de Delémont. Ces locaux sont sis à la route de Bâle 25. Un merci particulier à Gérard Pfeiffer pour la conception, les plans et le suivi des chantiers de ces deux antennes. Une bonne lecture des besoins, le choix des matériaux, des couleurs sont des éléments importants pour le confort et le bien-être des élèves.

Durant l'année 2008 – 2009, l'UF a accompagné plus de cinquante élèves. Douze jeunes ont terminé et réussi leur apprentissage.

Cinq élèves ont obtenu une attestation fédérale de formation élémentaire, trois élèves ont obtenu une attestation de formation en entreprise, un élève a obtenu une attestation de formation initiale (AFP 2 ans), deux élèves ont obtenu leur CFC Certificat fédéral de capacité. Si tous ces élèves sont parvenus à trouver une solution, c'est aussi grâce à une collaboration étroite et constructive avec tous les milieux d'apprentissage (entreprises, écoles, collaborateurs de l'UF, intervenants thérapeutiques et conseillers AI). Je voudrais remercier, plus particulièrement, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des entreprises pour le sérieux, l'engagement, la pertinence et la patience dont ils ont fait preuve durant les années de formation des jeunes. Veuillez consulter le site www.ceras.ch afin d'avoir des renseignements complémentaires sur le parcours de ces jeunes et bien d'autres informations sur le fonctionnement de l'UF se trouvent dans le rapport annuel de la direction.

L'objectif prioritaire est bien évidemment de pouvoir continuer à parvenir à offrir aux jeunes adultes un cadre qui leur permette d'évoluer et de grandir afin de pouvoir entreprendre et suivre une formation professionnelle. Pour ce faire, il s'agit de demeurer une structure mobile, avec une pédagogie et une philosophie semblable dans les quatre antennes, tout en maintenant une certaine autonomie qui tient compte de la personnalité des divers intervenants.

La direction ainsi que les collaborateurs souhaitent vivement asseoir la nouvelle organisation sans devoir être sans cesse sous pression et devoir répondre aux multiples sollicitations. Toutefois, nous devons admettre que nos structures sont tenues de répondre à la politique sociale et économique mise en place. Cette politique nous entraîne à réagir parfois dans l'urgence.



ceras

collaborateurs

État du personnel au 1er septembre 2009

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION

Directeur Saïd Khamlichi
Directeur-adjoint Raymond Studer
Médecteur responsable Dr Sylvie Cottier-Lehmann
Directeur administratif et financier de la fondation Jean-François Iseli

ADMINISTRATION

Secrétaire Líliliana Pereira Cardoso
Secrétaires-réceptionnistes Laureen Desaulles, Eva Spichiger
Secrétaires-comptables Annamaria Baer-Personeni, Anne-Lise Dubois-Évard
Secrétaire médicale Nicole Cuenat-Romailleur

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs/trices Christine Arm Emery, Jean-Fred Boillat, Catherine Brossin-Jundot, Aurélie Bürgi, Sandrine Donini, Émilie Duroux, Valérie Gammeter, Pierreine Guillaume-Gentil-Tillmann, Anouk Pipoz, Joëlle Rosé Odiet, Claude-Alain Thomann, Fabienne Tillmann Hunkeler, André Tissot-Daguette
Remplacante Aurélie Bürgi
Décharges horaires Christine Arm Emery, Aurélie Bürgi, Marlène Guenat
Enseignante EFA et ACT Christiane Flückiger
Enseignant EPS Laurent Schüpbach

PERSONNEL ÉDUCATIF

Externat Martine Brusa, Karin Cuhe-Müller, Myriam Évard-Hildbrand, Erika M'Poy-Geiser, Marianne Piaget, Carmen Saas-Gouin, Arlette Schwarz-Perdriest, Micheline Studer-Fahrny, Martin Wilhem, Pierrette Willen-Matthey
Stagiaire Vacant
Interventions en milieu scolaire et APS Michel Amez-Droz, Valérie Scheurer Pelot
PEC Michel Amez-Droz, Aline Christ, Réjane Roulet
Veuillez Martin Wilhem
Animateur Martial Debély
Remplacante sur appel Sylvia Freiburghaus-Staufffer

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE

Ergothérapeutes Caroline Bandelier Meystre, Valérie Doleyres, Christine Ercolani-Wilhelm, Eveline Erding-Kretzschmar, Linda Frey, Annemarie Guye-Jucker, Elisabeth Litsios-Nicole, Marie-Agnès Morier-Hildwein, Joanne Roth
Orthophonistes Lucas Baumann, Béatrice Chaboudex-Beuret, Anne-Laure Develey, Marie-France Paillard Dind, Elsa Rouvinet
Physiothérapeutes Ariane Brugger-Schiltknecht, Christine Gisiger-Güder, François Hans
Psychologue Virginie Béguin

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Marcel Frigeri, Renée Frigeri-Brossin
Concierge-adjoint Eddy Rognon
Chef de cuisine Georges-Henri Singelé
Cuisinier en dietétique Cédric Linder
Aide de cuisine Aldina Gomes Feliciano
Apprenti cuisinier Yvo Baer
Employée de maison Catherine Dubois-Quélet
Concierge antenne d'ergothérapie du Littoral Édith Fivair

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Institutrices Marceline Calame Ruffieux, Claudine Dégerine, Myriam Robert-Nicoud-Charrrière

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

DIRECTION

Directeur Charles-Albert Fivair
Directeur administratif et financier de la fondation Jean-François Iseli
Formateurs/trices responsables d'antenne Véronique Buchwalder-Rais, Alain Droxler, Giancarlo La Grutta

ADMINISTRATION

Secrétaire Sandrine Di Nenzo Kader
Secrétaires-comptables Annamaria Baer-Personeni, Anne-Lise Dubois-Évard
Enseignant/trices Christine Arm Emery, Élie Babey, Myriam Fivair-Gaille, Laurent Grisoni
Soutien scolaire Nathalie Heger

FORMATEURS

Formatrices Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli, Formatrices ergothérapeutes Rosalie Fontaine, Anne-Dominique Huot-Comisso, Rachel Jatton, Agnès Lovis-Keller, Estelle Monney, Chantal Schneider-Bonhôte, Marie-Claire Verhanneman
Formateurs/trices MSP Claude Beuret, Hubert Crelier, Lucas Gloor, David Gueissaz, Gérard Pfeiffer, Miklos Pozner

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Giuseppina Cicerone-De Sanctis, Emilia Moreira da Silva,

Marie-Claire Steulet-Charmillot

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR

CNPea

Médecin psychiatre Christine Angele Burkhard

Psychothérapeutes Valérie Béguin, Alain Neuenschwander

CENTRE DE PSYCHOMOTRICITÉ

Thérapeute en psychomotricité Maruska Rota-Massera

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1er septembre 2009

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents)

Susanne Avondet, Jean-Marie Lack, vice-président

Représentant de l'Association Cerebral Jura (parents) Vacant

Représentant de insiemme & Cerebral du Jura bernois (parents)

Michel Jeanneret

Représentantes de dysphasie.ch (parents) Karin Jacot,

Anne-Christine Pellissier, secrétaire

Représentante de l'Association Dyslexie Suisse Romande (parents)

Élisabeth Weber-Pillonet

Représentant de Pro Infirmis Vacant

Représentant de la République et canton de Neuchâtel, délégué de

l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) Daniel Marthe

Représentant de la République et canton du Jura Régis Riat

Représentant de la partie francophone du canton de Berne, délégué

du Conseil du Jura bernois Antoine Bigler, président

Représentant de la commune de La Chaux-de-Fonds Vacant

Représentant du milieu de la formation professionnelle

Jean-Luc Portmann

Représentant du monde économique et politique Bernard Soquel

Représentants du monde patronal François Nyfeler, Manuela Surdez

Avec voix consultative Membres de la direction

Représentants du personnel (voix consultative) Jean-Fred Boillat,

Marie-Claire Verhannemann

Organe de contrôle Fiduciaire FIDUHAL, La Chaux-de-Fonds

Secrétaire de séance Sandrine Di Nenzo Kader

Comité exécutif Antoine Bigler président, Michel Jeanneret, Jean-Marie Lack vice-président, Daniel Marthe, Anne-Christine Pellissier,

secrétaire

Avec voix consultative Charles-Albert Fivair, Jean-François Iseli,

Saïd Khamlichi,

Secrétaire de séance Sandrine Di Nenzo Kader

La Chaux-de-Fonds, octobre 2009
Charles Fivair

le mot du président

Cette année encore, notre institution n'a cessé d'évoluer, de s'adapter aux nouvelles conditions externes et internes provoquées par l'introduction de la RPT et les soucis financiers à tous les niveaux...

Cependant, les 260 enfants, adolescents et jeunes adultes suivis par les deux institutions composant la fondation du Ceras ont pu bénéficier d'excellentes conditions d'enseignement, de formation et de traitement grâce à notre personnel dévoué et compétent toujours prêt à s'investir dans des réflexions nouvelles.

J'adresse à chacune et chacun les remerciements les plus sincères du Conseil de fondation pour leur engagement.

La fermeture définitive de notre internat, en juillet dernier, est une étape importante dans la vie de l'École spécialisée du Ceras (ES): elle démontre le changement de population fréquentant cette institution et l'évolution nécessaire de l'offre aux besoins actuels. Dans ce contexte, la fondation a décidé d'acquérir, en utilisant ses fonds propres, des licences pour un logiciel informatique spécialisé basé sur les technologies vocales pour l'aide à l'écriture des enfants dyslexiques et dysorthographiques. Toutes les classes de l'ES, les orthophonistes, ainsi que chaque antenne de l'UF en sont équipées. Les résultats obtenus sont prometteurs et ouvrent d'intéressantes perspectives d'application tant pédagogiques que thérapeutiques. A l'occasion du 40ème anniversaire de l'École spécialisée, au printemps 2009, une convention de partenariat a pu être finalisée avec le concepteur de ce logiciel, intitulé Médialexie.

Pour la première fois, notre Unité de formation professionnelle (UF), qui fête cette année ses 20 ans d'existence, vit comme institution autonome et indépendante, sans subventions cantonales. Le développement de l'UF se poursuit, ce qui a impliqué d'agrandir l'antenne de Delémont et permis d'ouvrir une nouvelle structure à Tavannes. Ainsi, avec 4 antennes, implantées à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes, l'UF du Ceras couvre désormais tout le territoire BEJUNE, comme le prévoit nos statuts.

Je tiens à remercier très sincèrement, de leur engagement et leur soutien, les nombreux employeurs qui acceptent de prendre un(e) de nos jeunes en formation dans ce qui, chaque fois, représente une aventure humaine passionnante. Notre reconnaissance va également aux offices AI des trois cantons.

Pour terminer, j'aimerais rappeler que notre fondation est en discussion depuis plusieurs années avec celles des Perce Neige et du Centre pédagogique de Malvilliers pour dégager des synergies. Il est cependant indispensable que, dans les réflexions entreprises également avec les autorités cantonales, la priorité soit mise sur la définition des buts et des besoins de l'éducation spécialisée et que l'adaptation des structures n'intervienne que par la suite en fonction des objectifs fixés en commun.

Merci à chacune et chacun!

Les Reussilles, octobre 2009
Le président: Antoine Bigler

Port Payé

2300 La Chaux-de-Fonds

contacts

École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: ceras@ne.ch
CCP: 23-5511-9

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

Antenne de Neuchâtel
12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15
Fax 032 725 16 40
E-mail: alain.droxler@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87
Fax 032 422 90 82
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
11, rue de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04
Fax 032 483 11 06
E-mail: charles.favre@rpn.ch

bilan consolidé 2008

bilan consolidé au 31 décembre 2008

N°	Actif	2007	2008
100x	Caisses	30'003.45	6'086.15
1011	Poste	9'571.61	27'706.51
102x	Banques	44'464.65	53'433.20
105x	Débiteurs facturation	1'091'490.80	1'034'683.40
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	4'249.50	144.90
107x	Stocks	19'860.--	21'770.--
1091	Actifs transitoires	955.25	10'674.50
110x	Immeuble exploitation	2'122'460.--	2'050'000.--
110x	Immeuble Coquemène 23	511'040.--	498'370.--
111x	Mobilier, machines, installations	299'550.--	319'880.--
111x	Informatique	40'560.--	36'340.--
112x	Véhicules	126'610.--	142'830.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	3'507'960.19	4'985'522.--
1592	Solde excédent charges exercices précédents	161'003.20	2'317'797.74
Total de l'actif		7'970'278.65	11'505'738.40

N°	Passif	2007	2008
200x	Créanciers	326'374.85	149'705.45
201x	Autres créanciers	-	1'464.45
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	2'032'869.55	1'378'081.30
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	975'000.--	900'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN	372'000.--	360'000.--
2091	Passifs transitoires	46'994.25	49'293.55
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve	872'639.--	845'868.15
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	162'218.65	181'300.20
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	2'350'215.--	4'585'989.--
2502	Avances reçues s/excédents de charges précédents	138'455.10	2'350'215.--
2503	Avances reçues s/excédents de charges antérieures	-	10'309.05
Total du passif		7'970'278.65	11'505'738.40
* excédent charges ES		3'329'352.70	5'332'702.95
* excédent charges UF		197'689.04	-335'284.35
* bénéfice UI		-19'081.55	-11'896.60
+ Total Fondation du Ceras		3'507'960.19	4'985'522.00

compte d'exploitation 2008

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	Correction	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	5'551'101.60	1'582'500.30	--	--	7'133'601.90
4	Autres charges d'exploitation	1'328'964.80	260'771.85	--	--	1'589'736.65
Total des charges d'exploitation		6'880'066.40	1'843'272.15	--	--	8'723'338.55
6	Produits d'exploitation	1'547'363.45	2'178'556.50	11'896.60	--	3'737'816.55
Total des produits d'exploitation		1'547'363.45	2'178'556.50	11'896.60	--	3'737'816.55
Excédent provisoire ch. et pdts.		-5'332'702.95	335'284.35	11'896.60	--	-4'985'522.00
Subvention AI frais d'exploitation		--	--	--	--	--
Tarif compensatoire AI		--	-355'874.00	--	--	-355'874.--
Solde à charge des cantons		-5'332'702.95	-20'589.65	--	--	-5'353'292.60
Cantons de Neuchâtel, Berne et Jura: répartitions non connues à ce jour		--	--	--	--	--
Solde final		-5'332'702.95	-20'589.65	11'896.60	--	-5'341'396.60

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	
Journées AI internes	732	-	732
Journées AI externes	24'942	12'587	37'529
Journées non AI internes	-	-	-
Journées non AI externes	0	186	186
Total journées civiles canton	25'674	12'773	38'447

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	
Journées AI internes	1'284	-	1'284
Journées AI externes	2'607	5'688	8'295
Journées non AI internes	372	-	372
Journées non AI externes	-	-	-
Total journées civiles hors canton	4'263	5'688	9'951
Total journées civiles	29'937	18'461	48'398
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	82	51	133

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant des prestations de notre unité ambulatoire de traitement.

ES école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



billet du directeur

de l'École spécialisée du Ceras

Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,

Ouverte en avril 1969, notre école spécialisée, connue alors sous le nom de Centre IMC neuchâtelois et jurassien, souffle en cette année 2009 ses 40 bougies.

Un tel anniversaire offre l'opportunité d'effectuer un triple mouvement de pensée: plonger dans l'histoire, appréhender le présent et entrevoir l'avenir.

Dans une dynamique rétrospective, plusieurs images et actes se bousculent et s'imposent inévitablement à notre esprit: la naissance laborieuse de l'Assurance-Invalidité, la prise de conscience des nécessités d'une juste reconnaissance de la place des personnes fragilisées et handicapées dans notre société, la création presque ex nihilo par le biais d'initiatives essentiellement privées (associations de parents) et avec un cofinancement fédéral (via l'OFAS) et cantonal d'écoles spécialisées offrant des cursus spécifiques adaptés aux enfants et adolescents souffrant de divers types de handicaps, un arrière-plan pédagogique caractérisé par un foisonnement d'idées et d'acteurs animés par les idéaux d'une approche humaniste insistant sur l'importance de prendre en compte l'individualité des jeunes en difficulté dans un cadre permettant un développement harmonieux de leurs compétences et possibilités.

En quatre décennies d'existence, que de chemin parcouru! Notre école spécialisée a connu un développement impressionnant. Elle a patiemment et sagement organisé sa métamorphose et su évoluer pour correspondre aux besoins. Conçue initialement pour 50 élèves, elle accueille à présent 80 enfants et adolescents dans ses classes intra-muros. Parallèlement, le nombre des jeunes suivis en ambulatoire (ergothérapie et physiothérapie) connaît une croissance importante (une centaine actuellement) qui s'est soldée récemment (août 2009) par le déménagement de notre cabinet décentralisé vers des locaux plus grands situés à Peseux. Les interrogations sur les possibilités de formations subséquentes et de débouchés professionnels ont conduit la fondation à créer une unité de formation qui, à son tour, n'a cessé de s'agrandir depuis sa création en 1989. La prise en compte des changements au niveau de l'étiologie des handicaps a amené la fondation à élargir sa mission avec comme corollaires: changement du nom (Le Centre IMC est devenu le Ceras en 2005), prégnance des problématiques liées aux troubles d'apprentissages et du langage, accroissement du nombre d'élèves, la modification de la structure d'âge de la population accueillie, des repositionnements différents de nos différents secteurs (notamment éducatif et physiothérapie). Présentant les nécessités de collaboration entre l'école régulière et les écoles spécialisée, notre Centre s'est doté, en 2006, d'une unité ambulatoire de langage composée d'enseignantes spécialisées dispensant du soutien pédagogique spécialisé à des élèves de l'école primaire souffrant de problématiques langagières avec la visée de les maintenir dans le circuit ordinaire.

Au gré des évolutions, les structures apparaissent, se réaménagent ou disparaissent, les dispositifs institutionnels changent, les modes de fonctionnement se branchent sur de nouveaux paradigmes, les organigrammes se modifient, le Conseil de fondation voit arriver de nouvelles représentations d'associations de parents en son sein, les rapports annuels se suivent mais ne se ressemblent pas puisque leur format (avec notamment l'apparition des versions électroniques) et leur contenu font écho aux mutations institutionnelles et extérieures.

Ce rapide tour d'horizon démontre, si besoin est, que le changement est un destin inhérent à toute organisation. Notre école spécialisée sera forcément appelée à se repenser continuellement.